

Erratum

Volume 101, Number 3, December 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1046205ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1046205ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Yvon Blais

ISSN

0035-2632 (print)

2369-6184 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1999). Erratum. *Revue du notariat*, 101(3). <https://doi.org/10.7202/1046205ar>

ERRATUM

M^e Marc Lalonde, auteur du texte sur la responsabilité pénale des personnes morales, publié dans le numéro de septembre 1999, est avocat au cabinet Bélanger Sauvé

C'est par erreur que la rédaction de ce texte a été attribuée à M^e Marc Lalonde, avocat chez Stikeman Elliott.

La Revue du Notariat s'excuse des inconvénients que cette erreur aurait pu causer.